

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 4 avril 2019
Nombre des Membres en exercice : 78

OBJET : 2019_03_16 FIN-(7.1) – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019 DU BUDGET ANNEXE DU POLE INDUSTRIEL TOUL EUROPE

DATE DE CONVOCATION : 28 MARS 2019

DATE DE L’AFFICHAGE : 11 AVRIL 2019 de l’extrait de Délibération

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s’est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

Le Conseil Communautaire décide de modifier ainsi l’ordre du jour : Retrait de la délibération n°2019_03_39 « Délégation ponctuelle du droit de préemption urbain à l’EPFL » (devenue sans objet) et ajoute la délibération n°2019_03_39 « Constitution d’un groupement de commandes en vue de la passation de marchés de travaux de voiries et réseaux à Lucey ».

<u>Étaient présents :</u>	André FONTAINE, Jean-Louis CLAUDON, André FONTANA, Denis PICARD, Xavier RICHARD, Christelle AMMARI, Gérald LIOUVILLE (ayant la procuration de C. VERDELET), Jean-Luc LELIEVRE, Claude MANET, Jean-Luc STAROSSE, Emmanuel PAYEUR, Bernard FABING, Fabrice CHARTREUX (ayant la procuration de K. JUVEN), Laurent GUYOT, Francis SIEDLECKY, Roger SILLAIRE (ayant la procuration de Y. AGRIMONTI), Christophe MAURY, Isabelle GUILLAUME, Patrice KNAPEK, Bernard DOMINIAK, André MAGNIER, Michèle PILOT, Philippe MONALDESCHI, Isabelle GASPARD, Bruno BECK, Bernard DROUIN (ayant la procuration de R. MATHIEU), Raphaël ARNOULD, Gérard BOULANGER, Christine THERMINOT, Damien BRASSEUR, Michel NOISSETTE, Frédérique SAUVAT, Roger JOUBERT, Chantal PIERSON, Patrick THIERY, Philippe HENNEBERT, Patrick FLABAT, Alde HARMAND (ayant la procuration de G. HOWALD), Lydie LEPIOUFF (ayant la procuration de C. GAY), Jorge BOCANEGRA, Christine ASSFELD LAMAZE (ayant la procuration d’A. BOURGEOIS), Olivier HEYOB (ayant la procuration de M. VERGEOT), Catherine BRETENOUX (ayant la procuration de F. EZAROIL), Lucette LALEVEE, Marie VIOT (ayant la procuration de C. CAMUS), Mustapha ADRAYNI (ayant la procuration de F. DE SANTIS), Guy SCHILLING, Pascal MATTEUDI, Etienne MANGEOT (ayant la procuration de S. LAGARDE), Thierry BAUER, Marie-Jeanne CHRETIEN, Alain COCUSSE, Christian HAZARD (ayant la suppléance de JM. HORNUT), Jean Pierre COUTEAU.
<u>Étaient excusés :</u>	Thierry COLLET, Yolande AGRIMONTI, Régis MATHIEU, Clément VERDELET, François MANSION, Kristell JUVEN, Fabrice DE SANTIS, Gérard HOWALD, Alain BOURGEOIS, Matthieu VERGEOT, Catherine GAY, Claudine CAMUS, Fatima EZAROIL, Stéphanie LAGARDE, Jean-Marie HORNUT.
<u>Avis de procuration :</u>	11 avis de procuration
<u>Avis de suppléance :</u>	1 avis
<u>Secrétaire de séance :</u>	André MAGNIER
<u>Nombre de présents :</u>	54 présents
<u>Nombre de votants :</u>	65 votants

En plus du budget spécifique de ZAC (zone d'aménagement concertée) de l'espace K, porté par le concessionnaire SEBL, la Communauté a confié à l'Etablissement Public Foncier Lorrain (EPFL) une opération de portage foncier sur le Pôle Industriel Toul Europe (PITE), afin d'accélérer la reconversion et la densification du site.

Conformément à la délibération du 2018 et à la convention afférente, la commercialisation auprès des prospects ne sera pas assurée directement par EPFL, mais par la Communauté. Dans ce cadre, il conviendra d'acquiescer auprès de l'établissement public le foncier par secteur, avant cession aux prospects.

Par délibérations en date du 22 février et du 13 décembre 2018, le Conseil Communautaire avait décidé de valider l'assujettissement à la TVA en matière d'opérations d'aménagement économique et de créer un budget annexe spécifique pour suivre cette opération d'aménagement et gestion du Pôle Industriel Toul Europe.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Vu débat sur les orientations générales du budget principal et des budgets annexes pour l'année 2019 dont l'assemblée fut saisie le 7 février 2019 ;

Le Président et le Vice-président présentent le projet de budget primitif pour l'année 2019 de la Communauté de Communes Terres Toulaises (budget annexe du Pôle Industriel Toul Europe).

La lecture des chapitres que le projet de budget comporte avec toutes les explications nécessaires sont données.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

- d'adopter le budget primitif 2019 du budget annexe de l'opération d'aménagement et gestion du Pôle Industriel Toul Europe comme suit :

BUDGET ANNEXE AM. PÔLE INDUSTRIEL TOUL EUROPE

BALANCE GENERALE :

en €	Dépenses	Recettes
Investissement	1 500 000,00	1 500 000,00
Fonctionnement	1 500 000,00	1 500 000,00
TOTAL	3 000 000,00	3 000 000,00

Total des opérations réelles/mixtes et d'ordre :

en €	Dépenses		Recettes	
	Réelles et mixtes	Ordre	Réelles et mixtes	Ordre
Investissement	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00
Fonctionnement	1 500 000,00	0,00	0,00	1 500 000,00
TOTAL	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX

